

DOMAINE : Droit Économie Gestion
MENTION : Droit International et Européen
Master 2 DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN PUBLIC ET PRIVÉ
Parcours mixte : Recherche et Professionnel

Responsables : Professeur Josiane AUVRET-FINCK et Thierry GARCIA, Maître de Conférences
Rentrée universitaire : 2008-2009

OBJECTIFS ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Ce Master vise à développer des capacités à concevoir et à réaliser des actes juridiques spécifiques au droit international et au droit européen, de leur faire connaître précisément les enjeux des règles de droit - dont l'importance pécuniaire et sur la vie quotidienne des personnes est aujourd'hui de plus en plus importante - s'appuyant sur une méthodologie particulière adaptée autant que possible au monde de l'entreprise.

LANGUES :

Les enseignements étant dispensés en langue française, une excellente maîtrise, à l'écrit comme à l'oral, est un pré-requis pour suivre cette formation.

Toutefois, la maîtrise de la langue anglaise est indispensable aux étudiants se destinant aux carrières du droit international.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Cette formation s'adresse aux étudiants juristes, notamment titulaires du Master 1 Droit International et Européen, politistes et économistes ainsi qu'aux étudiants issus d'un Master 1 ou équivalent.

L'admission se fait par sélection sur dossier.

RENSEIGNEMENTS :

UFR I.D.P.D. – « Villa Monique », 39, avenue Emile Henriot – 06050 NICE Cedex 1

☎ 04 92 15 71 94 – Site Internet : <http://www.unice.fr/idpd>

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

1^{er} semestre

- ♦ **UE Fondamentales** (2x25h)
 - Droit international public, Ph. SAUNIER (10 ECTS rech) (7 ECTS pro)
 - Droit international privé, C. HENRY (10 ECTS rech) (7 ECTS pro)
- ♦ **UE de Spécialisation** (2x20h)
 - (2 matières au choix sur 3 pour le parcours recherche)
 - Droit de la mer et des activités maritimes, M. LEHARDY (5 ECTS)
 - Contentieux européen des droits de l'homme, J. AUVRET-FINCK (10h) / J. ARLETTAZ (10h) (5 ECTS)
 - Droit de la concurrence et de la consommation, C. HENRY (5 ECTS)

2^{ème} semestre

- ♦ **UE Fondamentales** (25h)
 - Droit de l'Union européenne, J. AUVRET-FINCK (10 ECTS rech) (8 ECTS pro)
- ♦ **UE de Spécialisation** (2x20h)
 - (2 matières au choix sur 3)
 - Commerce international et environnement : aspects juridiques, J.-C. MARTIN (5 ECTS)
 - Contentieux communautaire, S. PEREZ (5 ECTS)
 - Contentieux du commerce international, Th. GARCIA (5 ECTS)
- ♦ **UE professionnalisantes** (parcours professionnel uniquement) (2x10h)
 - Coopération transfrontalière, R. BOTTEGHI (4 ECTS)
 - Droit international et européen de la communication, P. AUVRET (4 ECTS)

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Parcours Recherche

L'examen du 1^{er} semestre comporte :

- 2 notes d'écrit (épreuves de cinq heures) sur 40 portant sur les 2 cours obligatoires.
- 2 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 2 cours de spécialisation choisis.

L'examen du 2nd semestre comporte :

- 1 note d'écrit (épreuve de cinq heures) sur 40 sur le cours obligatoire.
- 2 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 2 cours de spécialisation choisis.
- Un grand oral, devant un jury de trois enseignants-chercheurs au moins, noté sur 40.
- Une note sur 60, portant sur la réalisation et la soutenance du mémoire devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs. Le mémoire comprendra entre 80 et 120 pages de texte. La présentation devra correspondre aux exigences formelles de l'Université.

Parcours Professionnel

L'examen du 1^{er} semestre comporte :

- 2 notes d'écrit (épreuves de trois heures) sur 40 sur les 2 cours obligatoires.
- 3 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 sur les 3 cours de spécialisation choisis.

L'examen du 2nd semestre comporte :

- 1 note d'écrit (épreuve de trois heures) sur 40 portant sur le cours obligatoire.
- 2 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 20 portant sur les 2 cours de spécialisation choisis.
- 2 notes de contrôle continu (épreuves à l'écrit ou à l'oral) sur 10 portant sur les 2 cours d'UE professionnalisantes.
- Une note sur 50 portant sur la réalisation d'un rapport de stage.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES EXAMENS

- 1^{er} semestre : 1^{ère} quinzaine de janvier 2009
- 2nd semestre : dernière semaine d'avril 2009

Parcours Recherche : remise du mémoire en juin et soutenance en juillet

Parcours Professionnel : remise du rapport de stage : fin septembre

2^{ème} session : *date non encore connue*